

**Monsieur le député de la 10ème circonscription de la Haute-Garonne,
Madame la sénatrice et Monsieur le sénateur du territoire du Lauragais,
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux des cantons de Castanet-Tolosan, Escalquens et Revel,
Messieurs les présidents des Lauragais-Revel-Sorèzois, Terres du Lauragais et SICOVAL,
Messieurs les maires de Baziège, Caraman, Castanet, Revel, Villefranche-de-Lauragais,
Mesdames et Messieurs les maires des autres collectivités des Lauragais-Revel-Sorèzois, Terres du Lauragais et SICOVAL,
Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires et municipaux,**

En 2019, la mobilisation exemplaire des élus du Lauragais (pétitions, nombreuses délibérations, interpellation du préfet avec les organisations syndicales le 16 septembre 2019 à l'occasion d'une journée de grève aux Finances publiques, tenue d'une conférence de presse, animation tour de France ...) **avait permis d'enrayer la casse des Finances publiques.** Seul le centre des Finances publiques (CFP) de Revel avait vu partir sa mission du recouvrement de l'impôt.

La direction régionale des Finances publiques de Haute-Garonne (DRFiP 31) persiste et convoque ce 2 novembre un comité technique sur le nouveau réseau de proximité (NRP) pour l'année 2021.

Plusieurs projets néfastes vont impacter les CFP du Lauragais.
Vous trouverez en annexe un tableau synthétique.

Ces transferts de missions sont un véritable jeu de chaises musicales, sans avis des collectivités concernées, sans cohérence de territoire, sans préoccupation de l'usager. Par ailleurs, ils se font, trop souvent, sans basculement de la totalité des emplois budgétaires dédiés et sans garantie d'affectation d'agents à la date d'effet.

Dans ce « boulogage » maison, l'agent est un pion, on le déplace ou on le change de mission sans véritable plan de formation.

La création de grosses structures facilite la suppression des emplois.

Pour rappel, le ministère des Finances est à nouveau exemplaire en la matière : **le projet de loi de Finances (PLF) 2021 prévoit – 2 163 emplois.** Combien pour la Haute-Garonne et le Lauragais ?

La spécialisation des structures préfigure aussi l'externalisation des missions, comme dernièrement avec le paiement chez les ruralistes.

Les services impactés doivent anticiper les transferts sortants, gérer les transferts entrants TOUT EN CONTINUANT DE GÉRER LE COURANT et sans forcément des bras supplémentaires. Comment vont-ils faire ?

Les permanences, instaurées en lieu et place des CFP de pleine compétence, sont un véritable transfert de charge vers les collectivités qui doivent mettre à disposition, de façon gracieuse, le mobilier et les locaux (avec salle d'attente), sans parler des personnels de la collectivité amenés à prendre des rendez-vous pour l'accueil fiscal de proximité.

La DRFiP 31 avance même les arguments les plus fallacieux pour que ces accueils ne se tiennent pas dans les CFP maintenus (ex : Caraman et Revel) : les conditions de confidentialité ne seraient pas réunies. C'est pourtant dans ces conditions que l'accueil se fait depuis des années au CFP, sans que la direction ne s'en soit inquiétée !

C'est le SIP de Ranguel qui doit gérer ces accueils de proximité, service déjà en difficulté et toujours cible de futures suppressions d'emplois. Quelle pérennité pour ces accueils ?

En cette période de campagne de recouvrement des impôts locaux 2020, l'accueil des CFP, qu'il soit physique ou téléphonique, est nettement plus important que lors de la même campagne 2019. Preuve, s'il en était, de la nécessité d'un accueil fiscal de proximité de pleine compétence.

Pour ce deuxième confinement dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le président de la République a décidé de maintenir les services publics ouverts. Les personnels répondront une fois de plus présents. De même, dans le contexte actuel « vigipirate attentat », on ne peut pas un coup se gargariser des valeurs de la République, notamment la laïcité, au travers de ses services publics, et une autre fois les rayer de la carte.

Malgré la demande des organisations syndicales d'annuler le NRP 2021, la DRFiP 31 fait fi du contexte économique, sanitaire et social et passe en force.

Il est plus que nécessaire, aujourd'hui, de se mobiliser, ensemble, personnels, population et élus pour garder et développer le service public de proximité et de pleine compétence.

Nous restons à votre disposition pour toute rencontre ou complément d'information.

Nous vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre sincère considération.

Estelle MOLLO-GENE



Secrétaire CGT Finances publiques 31

Jean-Marc SERVEL



Secrétaire CGT Finances publiques 31

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr